

Les Calanques de Marseille et le COSINA

par Pierre MORIZOT *

Les Associations d'activités de pleine nature sont les mieux placées pour se rendre compte *in situ* de la dégradation des espaces naturels. Béton, asphalte et engins de terrassements se lancent de toutes parts à l'assaut de notre patrimoine. A Marseille, elles ressentirent la nécessité de s'unir afin d'éveiller une prise de conscience publique, et de mettre en œuvre des actions de sauvegarde. Le Comité de sauvegarde des sites naturels, ou COSINA, fut ainsi créé par le Club Alpin Français, les Excursionnistes marseillais, le Touring club de France, les Excursionnistes Provençaux, les Amis de la nature, etc... C'était en 1965. Il y a 34 ans, avant même la création du Ministère de l'environnement en 1971. Le COSINA réunit maintenant une trentaine d'associations. En outre il reçoit l'adhésion individuelle chaleureuse d'environ 500 particuliers.

Parmi d'autres sujets, la sauvegarde des Massifs des Calanques a toujours occupé le premier plan de nos préoccupations. En effet, ce site, au sud de Marseille, d'environ 5000 ha, n'est pas seulement un morceau de calcaire particulièrement pittoresque et accidenté, dont certains souhaiteraient qu'il soit touristiquement consommable, alors qu'il est dangereusement surfréquenté, déjà. En fait il s'agit par priorité d'un milieu vivant abritant de nombreuses raretés vivantes menacées de disparition. Celles-ci ont cependant une valeur patrimoniale considérable et irremplaçable.

Le COSINA a donc d'abord été à l'origine du classement de ce massif au titre des sites en 1975 - 76.

Il a également organisé 14 journées

* Président du COSINA
Comité pour la défense des sites naturels 16, rue de la Rotonde 13001 Marseille

de plantations expérimentales, de chaque fois 1000 arbres, avec le concours de l'O.N.F. Ces expériences ont généré un certain nombre de constatations :

- En premier lieu les plantations de chênes verts s'accordaient mal d'être effectuées à partir de godets trop peu profonds. Ceux-ci ne permettent qu'un contre-développement anarchique, en chignon, ce qui handicape leur épanouissement dans le sol.

- En second lieu, l'Administration plantait obstinément et uniquement des pins d'Alep, à grands frais, alors que ceux-ci se régénèrent spontanément en surabondance et foisonnent littéralement.

- Troisièmement, nous avons organisé, peu après un grand incendie, une réunion de travail sur le terrain entre un officier des Marins-Pompiers de Marseille, et un autre des pompiers de Cassis, ayant tous effectivement combattu ce sinistre, des représentants de l'O.N.F. et des universitaires particulièrement qualifiés, en présence d'une nombreuse assistance fortement inté-

ressée. Il en est ressorti clairement que les pins d'Alep sont les propagateurs de feu les plus actifs et les plus dangereux. En effet ils lacent, avec l'aide du vent, des rhytidomes enflammés à plusieurs centaines de mètres, dans le dos des pompiers.

- D'autre part nous avons concouru à ce qu'il soit enfin admis, de ne plus se précipiter après un incendie, pour reboiser à tout prix, mais, au contraire, d'attendre et de voir ce que fait la nature elle-même, d'ailleurs très bien...

- Enfin nous avons recherché les espèces de feuillus autochtones dont il conviendrait de favoriser l'extension.

- Nous avons constaté aussi l'intérêt considérable qu'il y a à protéger les plants - notamment de la dent des rongeurs - par des cylindres de plastique.

Nous attirons l'attention sur le fait que les constatations et préconisations ci-dessus concernent les massifs des Calanques et ne prétendent pas à la généralisation.



Randonnée-conférence organisée par le COSINA au dessus de Sugiton dans les Calanques de Marseille

Photo COSINA